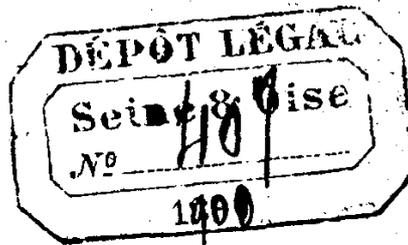


3079



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

COMMISSION

DES

ANTIQUITÉS ET DES ARTS

(Commission de l'Inventaire des Richesses d'Art)

LISTE ET ADRESSES DES MEMBRES DE LA COMMISSION
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 27 JUILLET 1899
DU 26 AVRIL 1900
NOTICES ET INVENTAIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION

XX^e VOLUME



VERSAILLES

CERF, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE

59, RUE DUPLESSIS, 59

1900

UNE
ÉGLISE ROMANE
DU VEXIN

Monographie de l'Eglise d'Arthies

PAR LÉON PLANCOUARD

Membre de la Commission.

CHAPITRE I.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

La paroisse Saint-Aignan d'Arthies (1) faisait autrefois partie de l'archevêché de Rouen, elle se trouvait comprise dans l'archidiaconé du Vexin français et le doyenné rural de Magny. L'église posée au sommet et au nord-ouest du coteau qui porte le village d'Arthies, était entourée, jusqu'en 1879, d'un vaste cimetière dans lequel on parvenait au moyen de dix marches monolithes.

Le monument dont, — pour employer le vieux cliché connu, l'origine se perd dans la nuit des âges lointains, affecte une orientation normale.

(1) Seine-et-Oise, arrondissement de Mantes, canton de Magny-en-Vexin.

Il s'élève sur l'emplacement d'un édifice religieux contemporain du VII^e siècle, « peut-être même d'un oratoire plus ancien (1) ».

Les sept cercueils en pierre tendre et un anneau trouvés au sud-est de l'église appartiennent à l'époque mérovingienne. Sept petites urnes funéraires — dont une retirée dessous la croix du milieu du « grand cimetière » — exhumées en 1886 du chevet de l'église sont de l'époque carolingienne (2). Les sarcophages, desquels on a retiré ces urnes étaient orientés E. S. (3) ; ils s'étendent jusqu'au chemin du château et la croix d'Ance, soit une longueur de 70 mètres non fouillée.

Un cercle de pierres plates un peu au-dessus et indiquant d'autres tombes de pierres, une belle hache bleue polie comme celle que l'on trouve vers la fin de l'âge de la pierre polie, des éclats de silex mêlés à la terre végétale du « petit cimetière » ne sont-ils pas l'indice d'un tumulus funéraire à Arthies ? Nos ancêtres, qui ont été ensevelis à Arthies, comme ceux retrouvés il y a quelques années sous le porche de l'église de Brignancourt, appartenaient, par le diamètre antéro-postérieur du crâne plus ou moins long suivant les individus, à la mâchoire en saillie, aux individus brachycephales jeunes, aux races primitives du Vexin (4). Nous pensons donc que l'*Artegia villa* du titre de 690 papyrus publié par Tardif — carton des Rois 25 — avait un édifice religieux érigé sur un tumulus, mais aucun document ne nous fait connaître à quelle date exacte il a été remplacé par l'église actuelle. Les caractères architectoniques de cette dernière permettent d'affirmer que sa

(1) *Chartrier d'Arthie*, notes du docteur Morin sur Arthies. Voir aussi : *Pouille de Versailles* par l'abbé Gauthier. Bibliothèque nationale $\frac{43 K}{1045}$.

(2) La plupart de ces vases, que l'on peut voir dans nos collections d'Arthies, n'ont pas les zigzags caractéristiques des vases mérovingiens.

(3) Communication de M. E. Joye, entrepreneur de maçonnerie à Arthies.

(4) Notes de M. V. Hébert, instituteur à Arthies.

construction n'est pas antérieure au XI^e siècle, le clocher et la nef étant contemporains de cette époque où régnait dans notre pays une grande prospérité, qui suffit à expliquer l'existence d'édifices très considérables dans certaines paroisses aujourd'hui privées de toute importance (1) telle Banthelu. A cette époque de foi, l'enthousiasme religieux put ainsi librement se donner carrière. La conséquence fut un véritable épanouissement de l'art monumental (2). Ce merveilleux essor produisit au XII^e siècle des œuvres d'un style excellent et l'architecture gothique put se développer sur un terrain depuis longtemps préparé (2), elle nous donna le chœur d'Arthies (3). La surface occupée par l'église au XI^e siècle était de beaucoup moins étendue, puisqu'à une église cruciforme vinrent s'ajouter, au XVI^e siècle, la chapelle septentrionale dédiée à la Vierge, et en 1605 la chapelle sud placéesous le vocable de Saint-Aignan. Le plan actuel comprend donc une nef XI^e siècle voûtée au XVI^e, un chœur XII^e qui fut voûté au XVI^e terminé par un chevet droit. Une tour XI^e siècle s'élève au centre de l'édifice dans lequel on pénètre par une porte au nord-ouest, et une autre très étroite au sud. Avant la Révolution, le droit de nommer à la cure d'Arthies appartenait à l'archevêque de Rouen. D'après le P. D. Toussaint Duplessis (4), Eudes Rigaud appelait la paroisse d'Arthies *Hardicia*, mais le *Journal des visites pastorales* de cet archevêque de Rouen au XII^e siècle, conservé à la Bibliothèque nationale (5) est muet sur *Hardicia* (6). Cassan, en 1830, a reproduit (7) les dix

(1) et (2) Voir Louis Regnier, *L'Architecture gothique*, etc. Mémoires de la Société historique du Vexin. 1895. T. XVI.

(3) A cette époque l'église avait pour curé « Odo presbyter de Arteja » qui figure à la concession à Saint-Martin de Pontoise avant 1151 par Hugues, archevêque de Rouen, de « l'église collégiale de Maudétour ».

(4) D. T. Duplessis, *Description de la Haute-Normandie*, t. II, p. 240. Paris, 1740, in-4°.

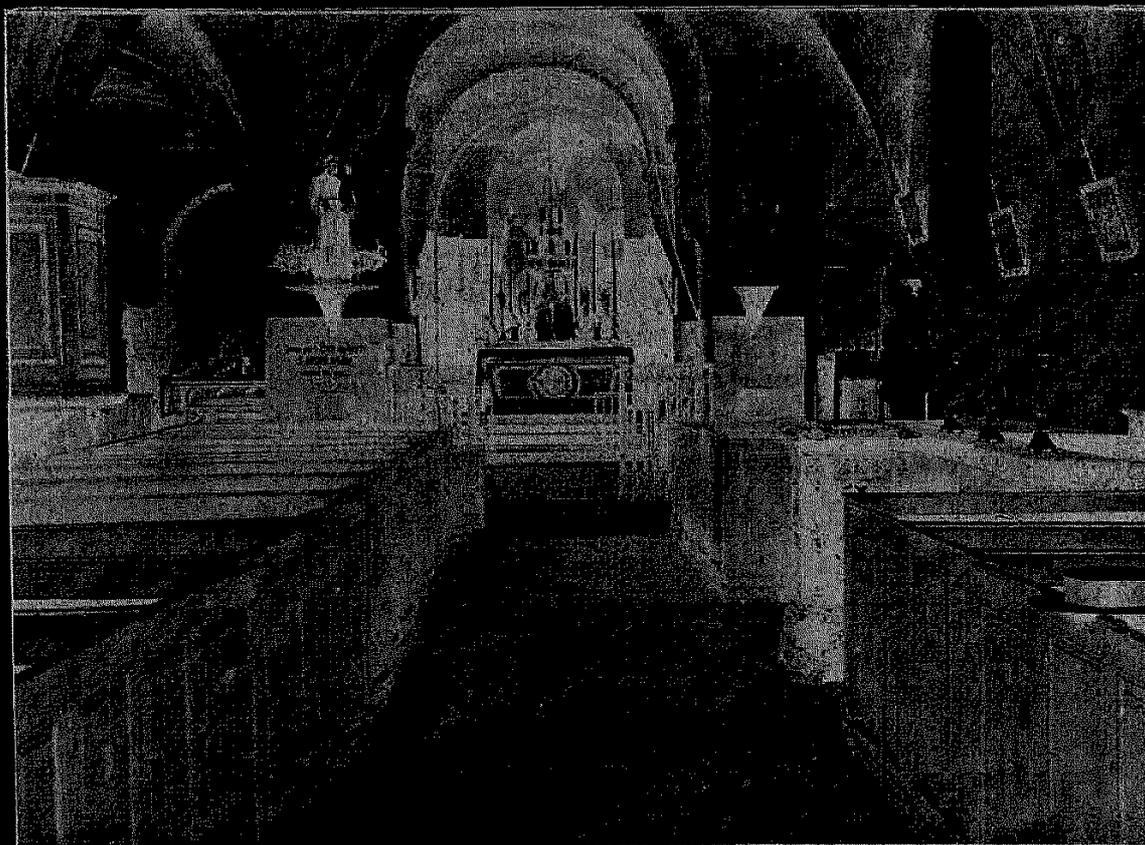
(5) Fonds latin 1245 publié en 1852 par Bonnin.

(6) Il cite bien *Artenanim* qu'on doit identifier avec Arteray dans le Loiret.

(7) Statistique de l'arrondissement de Mantes.

lignes assez embrouillées du Bénédictin Duplessis. Nous y renvoyons nos lecteurs.

Quoi qu'il en soit, — depuis une époque que nous ne pouvons préciser — dans tous les pouillés du diocèse de Rouen, le droit de présentation à la cure d'Arthies par l'ar-



chevêque est constaté. Sur les registres de l'archevêché de Rouen de 1473, il est fait mention d'une cure de « altia » qui ne paraît pas différente de celle d'Arthies quoique « altia » soit le nom d'un petit canton voisin : les hauteurs d'Haute-il, près Courdimanche. Nous ajouterons, à titre de renseignement historique, que l'« ecclesia Sancti

Aniani de Arties (1) » valait au XIII^e siècle « XII livres » et possédait « LX parrochani ».

Le rédacteur du pouillé dit de Rigaud(2) ajoute : *archiepiscopus patronus capellæ leprosarix de Arteia valet XII, L. ad quam receptus fuit Petrus ad præsentationem dominæ Cecilix de Oencuria relicte domini Guidonis de Oenvilla. Johannis de Arteia armigeri et Guillelmus de Gadencort dicti Senescalli ab archiepiscopi Odone Rigaudi... »*

Nous croyons devoir mentionner ici les confirmations de la totalité de la dîme d'Arthies faites par l'archevêque de Rouen aux Andelys, kalendes de juillet 1218 et le mardi avant la Résurrection 1218. Ces dîmes provenant de Philippe de Mondreville étaient attribuées à l'église de Parnes ; l'archevêque les donna au doyen de Magny « magistrum Garnerum de Memericuria rectorem ecclesie de Arteia ».

Un document tiré de la « liasse 1^{re} » des archives de la Fabrique nous apprend qu'au XIV^e siècle les habitants d'Arthies firent refaire les fenêtres de leur église. Pour la période comprise entre 1350 et 1450 les archives d'Arthies n'offrent pas d'intérêt pour l'histoire de l'église, sinon des remaniements sans importance.

Le XVI^e siècle vit entreprendre de grands travaux, la construction des voûtes du chœur et de la chapelle septentrionale devant être placée entre les années 1510 et 1515. Un marché que nous avons eu la bonne fortune de retrouver nous apprend que « le dernier jour de » septembre 1510 le maréchal reforge les tourillons de » la grosse cloché qui ont rompu sur l'église ». En 1515

(1) *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XXIII, p. 319. P. f^o 100.

(2) Pouillé rédigé vers le milieu du XIII^e siècle sous l'épiscopat de Pierre de Colmieu et enrichi de nombreuses additions sous ses successeurs Eudes Rigaud et Guillaume de Flavocourt.

(3) Cartulaire de St-Evroult. Bibl. Nat. Mss latin 11.55, fol. 90.

Jean Damesme, marguillier, finissait de « payer les dettes » de ladite fabrique Saint-Aignan ». Le manque de ressources joint aux querelles religieuses du xvi^e siècle fut un fléau de plus pour la paroisse d'Arthies où le protestantisme prospéra en peu de temps. Une tradition locale et constante veut que l'église d'Arthies, comme celles d'Avernes, de Théméricourt, après avoir été pillée par les calvinistes qui avaient leur siège à Enfer-Hazeville et Buhy, eut ses voûtes brisées. Les calvinistes — ajoute la même tradition — étaient commandés par Calvin lui-même qui habitait le pavillon d'Hazeville, près Arthies. Aucun document, que nous sachions, ne parle de ce fait que Cassan (1) reporte à l'église de Jumeauville. Par suite de l'avancement d'un contrefort à gauche — fin xvi^e siècle — la fabrique fit appliquer contre la face nord de la chapelle méridionale la tourelle circulaire par laquelle on accède aujourd'hui au clocher ; l'escalier s'ouvre par une porte très étroite à angles arrondis placée à l'intérieur ; l'accès primitif du clocher ne nous est pas connu (2). Une pièce authentique nous fait savoir qu'après une quête faite à domicile par le prêtre Guillaume Bollez en 1600, les maçons entreprirent les travaux à la chapelle Saint-Aignan ; l'année 1605 (date gravée sur un pendentif) marqua l'achèvement des travaux payés en plusieurs fois par Jacques Sivri et en 1612 par Jacques Bray et Nicolas Brandin marguilliers en charge. Raffignon « masson de la fabrique » reçut en 1654 « pour avoir remonté les cloches » tant que pour avoir basti et massonné les murs du cimetière rattaché le crucifix et autres réparations vx x iiij ».

L'année suivante la fabrique acheta « la croix du clocher et le coq de cuivre, chez Bodan à Magny (3) ».

(1) Cassan, *loc. cit.*

(2) Pour nous cet escalier en remplace évidemment un plus ancien.

(3) Le tout existe encore. Ce coq assez joli est certainement un des plus anciens de notre région, peut-être de tous les Vexins.

Pendant l'année 1667, on exécuta de nombreux remaniements à l'intérieur de l'église ; « Jean Pigeon maître masson touche 30 s. pour avoir démoli les deux petits autels de l'église ». On trouve également une autre trace de remaniements au commencement de 1668. Un rétable fut acheté cette même année à Paris pour « 30 livres, plus le port 40 livres ». Nous avons dans nos dossiers le reçu de « Maître Nicolas Nudicus (?) (1) sculpteur demeurant à » Gisors de la soe de 10L pour avoir fait la rétable du » maître autel ».

« Item, payé à André Damesme (2) masson à Magny » pour avoir travaillé avec le dit sculpteur à la rétable la » soe de 7 livres ». Un marché passé par le curé Louis Chevdeville (3) et daté de « juillet 1693 à Artie » nous apprend la reconstruction de l'autel Saint-Nicolas (4). En 1694 pour la somme de « 1602 livres réparations nécessaires aux deux ailles de l'église ». En 1722 on démolit les autels Saint-Nicolas et du Rosaire pour refaire la chapelle de Saint-Thomas (5). Dans le cours des années 1724 et 1725 on répara d'abord les piliers d'encoignure de l'église ; les marguilliers conçurent ensuite le projet d' « agrandir » la sacristie (6) et de faire remettre à ses fenêtres des barreaux de fer ». Le curé Gaston le Bas, doyen rural de Magny (1686-1731), a fait, pendant son ministère, beaucoup « de décorations et augmentations à l'église » d'Arthies.

(1) Il faut lire *alias* Mencier, sa signature est en marge de cet acte. Voilà un nom qui va grossir la liste de nos ouvriers d'art et qui montre une fois de plus que les Vexins ont été des plus fertiles en talents divers et en productions artistiques qui ont malheureusement succombé sous le caprice de la mode ou le marteau de l'ignorant ou sont passés à l'étranger dans la hotte du brocanteur.

(2) Ancêtre de Damesme Louis-Emmanuel, architecte, né à Magny-en-Vexin le 19 avril 1757, décédé à Paris le 14 avril 1822. Mentionnons que ses ancêtres étaient originaires de la petite paroisse d'Aincourt-en-Arthies.

(3) Il avait des armoiries et portait : de gueules à une tour d'argent maçonnée de sable.

(4) Démoli depuis la Révolution.

(5) Permission donnée par le grand vicaire et officiel de transférer le titre de la chapelle Saint-Thomas « située dans l'étendue de ladite paroisse » dans une des chapelles de l'église d'Arthies (*Arch. S.-et-O., G. 77*).

(6) On l'a abattue en 1891.

Elles sont ainsi résumées dans son panégyrique : « Il a fait » construire une grange à blé, élever les murs du côté du » clos (1) parce que paravent la couverture descendait » jusqu'à terre, fait, sous les noues en tuiles, élever un » bout du bâtiment où est à présent la grande porte, en » avoir mis une neuve, avoir fait boiser la salle. Je trouve » que cela remonte à plus de 2.000 livres, par des mé- » moires exacts dans le temps. C'est lui qui a fait faire la » chaire dans l'église qui était fort petite, les 2 stalles pour » le curé et le magister, élargir les croisez qui étaient fort » petites, fait bâtir les 2 porches, fourny les portes, pourvu » les autels de nappes et parments propres, y a fait faire » des marchepieds des cadres, les a boisés, fourni les » pierres bénittes, aubes, ceintures, purifications, un dais » de points avec 2 cartouches représentant le saint sacre- » ment, le fond de damas ; le cadre et les 4 batons estimés » à cent francs, une croix pour les processions, 6 chan- » deliers avec la croix de cuivre doré sur le grand autel, » le tabernacle doré qui coûte 250 livres le tout passé » 4.860 fr. ; outre cela il a laissé par son testament à son » église 300 fr. et un calice qu'il a donné pour 200 fr. » lequel calice plusieurs ont voulu prendre pour 250 fr. à » conditions cependant que les parroissiens déchargent » Madame Lemercier, sa légataire, des réparations qu'ils » ont bien de la peine à accepter parce que l'église » redevait 3 années et plus de ses honoraires (2). » C'est le cas de dire : *Paucima vera omnia fere falsa !*

En 1735 Louis Morice « exécuta quelques travaux aux toitures de l'église et refit l'échelle des clochers ». Trois ans après Jean Drocourt de Gargenville recevait « 158 livres pour avoir recouvert l'église ». L'église d'Arthies en 1743

(1) C'est encore de nos jours le « clos curé ».

(2) Archives de la mairie d'Arthies, communication de M. V. Hébert, secrétaire.

subit la conséquence d'une véritable catastrophe, car, nous disent les chroniques « le tonnerre tomba sur la sus- » dite église du côté de la chapelle de la Vierge ». Après la visite des dégâts faite par l'archidiacre Papavoine de Canappeville, le gros œuvre de cette chapelle fut « refait » par Guillaume Trognon masson à Maudétour qui a fait et « fourni les matériaux nécessaires à la réparation ». Ce feu de meschef fit de « nombreux dégâts au clocher ». Sur la face ouest; on dut « remettre les 3 cloches en leur donnant l'équilibre et solidement, on « travailla à la boîte et cloture de l'horloge réparés pour 7 l. 11 s. 6 d. »

Pour « avoir fait 6 corbeaux pour soutenir les saints », Louis Havard toucha 5 livres. Tous ces travaux endettèrent la fabrique qui, « pendant 29 ans ne put payer aux cha- » noines de Rouen 67 livres 6 deniers pour la débite de la » paroisse (1) ». Par un contrat de l'année 1778 nous savons que le confessionnal actuel « a été acheté à Robert- » Dupré menuisier à Villers-en-Arthies lequel a été verni » avec toutes les boiseries de l'église par J.-B. Boileau qui » nous demande 9 l. 15 s. » Au 25 décembre 1785, on trouve une dépense de 6 l. 5 sols, au « chevet du chœur pour les cinq journées du maçon et 3 l. 15 s. pour le ma- » nœuvre ». En 1781 la fabrique s'occupa « d'installer un cadran pour l'horloge au prix de 3 livres » et paya à Jacques Richaume « 66 livres pour rétablir et raccomoder le vitrage des croisées ». L'année 1787 marque la fin des grands travaux exécutés à l'église. Une quittance du 22 juillet 1787, nous fait savoir que la fabrique dut payer 137 l. 16 s. 6 d. pour « ouvrages faits par les frères Hébert aux murs et pilliers de l'église Saint-Aignan du côté de la R (sic), et pignon de la porte, 2 entrées aux quels

(1) Archives de la mairie-d'Arthies : *Requête à l'Intendant* du 2 octobre 1771 et lettre du « très respectueux titulaire de la cure d'Artie ».

ouvrages nous avons mis et employé à trois en mai, et juin savoir : Guillaume Hebert, David Hébert et Jean Hébert». Cette date 1787 est inscrite à l'extérieur de l'église au haut du troisième contrefort qui soutient la muraille latérale nord de la nef. Il nous reste à mentionner pour cette même année que, « nous soussignés François Souhard père et fils tailleurs de pierre (1) demeurant à Aincourt reconnaissons avoir reçu de M. le curé d'Arthies en laquait de la fabrique d'Arthies la somme de 114 livres 13 s. 6 d. pour le prix de 57 journées ^{1/3} que nous avons employés à nous deux à tailler les pierres et les poser aux murs extérieurs de l'église à raison de 40 sols par jour, dont et de tout compte quittance à Arthies ce jourd'hui 5 août 1787 ».

Le 22 novembre 1787 « Duchemin du Coudray livre un tableau qu'il a fait à Paris pour 350 livres ». Ce tableau doit être celui représentant un passage de la vie de saint Aignan. Réparations aux fenêtres qui, refaites par le curé le Bas à une époque où les livres d'heures devinrent d'un usage tout à fait général. Au moment où la Révolution (2) éclata l'église avait un bien pauvre mobilier, si nous nous en rapportons à « l'état actif du mobilier de la fabrique d'Arthies dressé le 28 nivose an..... envoyé au citoyen Villiers régisseur de la régie nationale à Magny ». En effet elle renfermait : 1 tableau du patron au maître autel accompagné des encadrements, 1 tabernacle, 1 devant d'autel de la Renaissance, 1 tableau de la Vierge accompagné d'un petit encadrement ancien, 1 tableau de Saint-Thomas, 2 ta-

(1) Tous ces artistes employaient dans leurs travaux la pierre de Genainville, plus dure que celle de Guiry et moins poreuse que celle de Joli-Village. La demi-dure de Saint-Gervais s'employait fort peu dans le pays d'Arthies (*Archiv. fab.*).

(2) Pour les faits concernant la Révolution à Arthies, nous renvoyons le lecteur à un manuscrit que nous allons incessamment publier et qui a pour titre : « *Relation exacte de ce qui s'est passé dans la commune d'Arthies, canton de Magny, Dép. de S.-et-Oise, depuis l'établissement des succursales du diocèse de Versailles jusqu'à la désunion de ladite paroisse d'Arthies d'avec celle de Maudétour et son érection en succursale* ». Ce cahier, d'une écriture très serrée et fort lisible, a 38 pages.

bleaux anciens, 2 stalles à l'entrée du chœur, 1 horloge, 1 pupitre en fer, 1 cloche, 1 chaire, 1 reposoir et 1 chaise, 1 armoire à bannières, 6 livres, 6 chandeliers, 4 ornements inférieurs et 4 chappes. » En 1811 la croix du cimetière (1) fut restaurée et en 1857 on remania le carrelage de l'église (2).

CHAPITRE II.

DESCRIPTION DE L'ÉGLISE.

Le plan de l'église actuelle d'Arthies est le résultat de nombreuses modifications. Nous avons vu que l'édifice primitif se composait d'un chœur de petite dimension [probablement terminé en abside comme dans la plupart des églises de l'Ile-de-France du XI^e siècle encore debout], et d'une nef séparés par la tour du clocher. Cette disposition se retrouvait originairement dans l'église d'Auvilliers, commune de Neuilly-sous-Clermont et dans le Vexin : à Serans, Fay-les-Etangs et probablement à Reilly.

Les églises de Yainville (Seine-Inférieure), Aizier (Eure) en sont de rares bons exemples. Ce plan fort

(1) Assez jolie croix en pierre, de style Renaissance, détruite lors de la translation du cimetière.

(2) Voir aux Arch. de la Seine-Inférieure ; Visite de l'église d'Arthies par Mgr C. M. d'Aubigné page 444. On lit entre autres détails ; « Tous les autels » assez mal décorés (*sic*) particulièrement celui de costé droit de chœur qui n'a » aucune décoration manquant de pierres consacrées, que l'image de S^t Sébas- » tien estant à coté de l'autel du chœur est trop nud et indécet et qu'il y a » une petite réparation a faire sous œuvre et au-dessus de la croisée derrière le » chœvr et que tovtes les vitres auxquelles il y a quelques petites réparations a » faire estant d'ailleurs pour la plus part assez basses auront besoin d'être » garnies de grilles de fer..... » (Dimanche 9 nov. 1719.)

simple a été adopté à peu près dans toute la France à l'époque romane ; on le retrouve dans les églises les moins importantes du Beauvaisis, du pays de Bray et du Vexin ; il s'est conservé sans altération sensible à Condécourt, Banthelu, Gadancourt, Guitrancourt, Nucourt, Omerville, le Perchay (Seine-et-Oise), Loconville, Reilly (Oise), Romilly et Saint-Denis-le-Ferment (Eure). Il est parfaitement reconnaissable à Brignancourt, Brueil, Limetz, Orgeval (Seine-et-Oise), Enancourt-Léage (Oise). On nous permettra de dire que, jusqu'au milieu du XIII^e siècle, dans le Vexin, le transept qu'on trouve au XI^e siècle à Arthies fait défaut (1).

Voici les principales dimensions de l'édifice :

Longueur totale dans œuvre.....	31 m.	»
— de la nef.....	22	»
Largeur du transept de l'E. à l'O.....	2	»
Longueur d'un des piliers du clocher.....	1	65
Epaisseur d'un pilier du clocher.....	1	10
Profondeur de la chapelle N.....	22	50
— — S.....	14	»
— du sanctuaire.....	5	30
Longueur totale du transept.....	5	»
— — chœur.....	3	»
Largeur de la nef.....	10	»
— du chœur.....	5	»
— de la chapelle S.....	5	»
Hauteur sous voûtes au chœur.....	5	60
— à la nef.....	4	60
— à la chapelle N.....	4	80
— — S.....	4	90
Hauteur totale du clocher à partir du sol.....	17	72

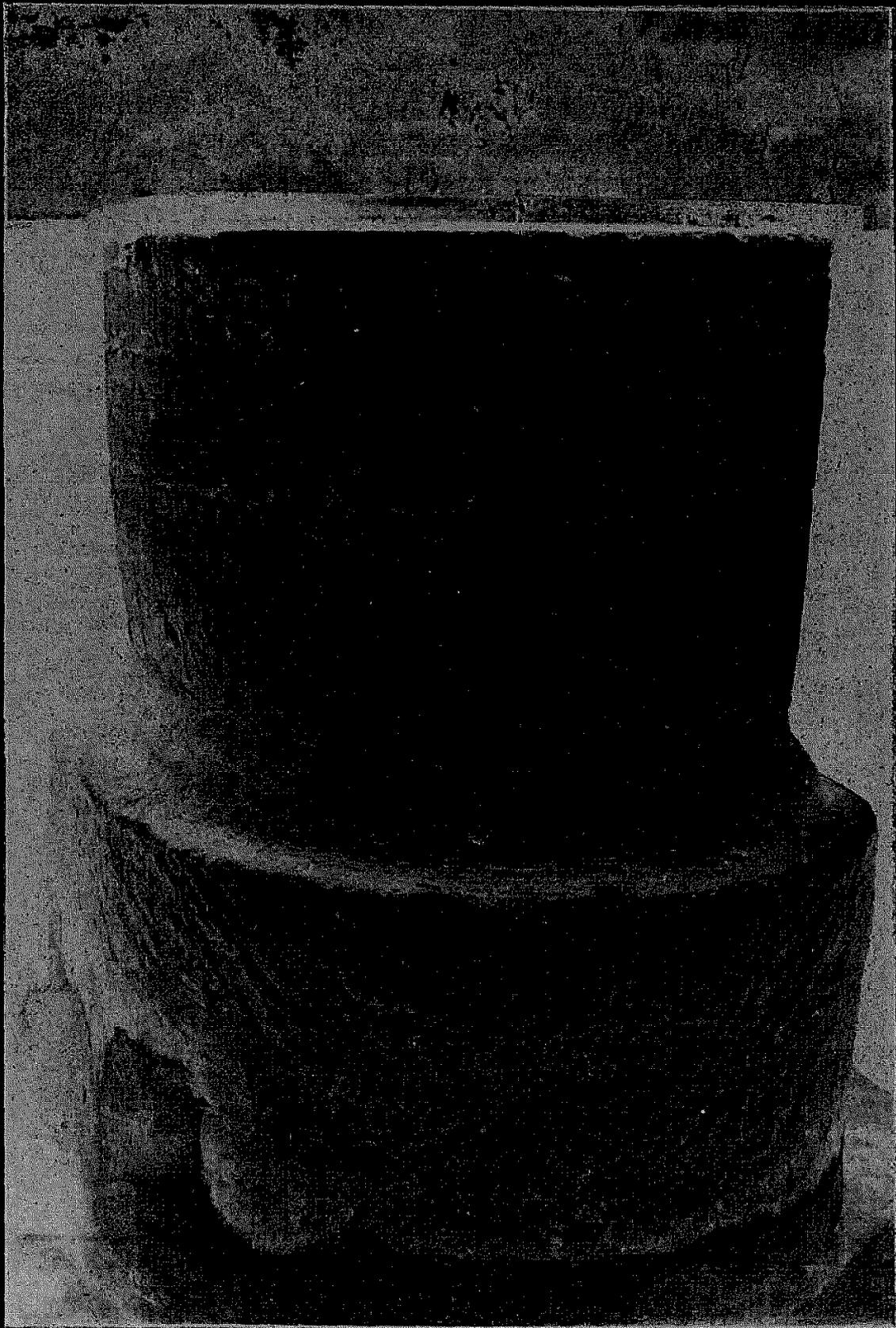
L'appareil est moyen ; l'abondance de la pierre de taille à Vi, 4 kilomètres et à Geninville, 5 kilomètres, ont donné d'excellents matériaux aux constructeurs de l'époque.

(1) Cf. Louis Regnier, *Delincourt*.

(2) La pierre du clocher d'Arthies est de la pierre de Genainville tirée à fleur de terre, dans la vallée de la Bretèche, au lieu dit : les Vaux-de-la-Selle.

La nef rectangulaire recèle dans ses murailles les parties les plus anciennes de l'église. Elle est recouverte de croisées, de nervures assez basses retombant sur les murs extérieurs et dont les clefs de voûtes affectent la forme d'une assiette. Sauf la troisième, qu'on peut rapprocher de celles de la nef de Villers-en-Arthies, elles sont d'un aspect assez lourd. Cette nef a son côté latéral de droite légèrement plus long que celui de gauche, par suite d'un défaut de symétrie dans les chapelles. Elle était, avant le xvi^e siècle, recouverte d'une charpente apparente, suivant la méthode employée dans les églises de l'Ile-de-France élevées au xi^e siècle, telles que celles de Juziers (Seine-et-Oise), Rhuis, de Cinqueux, Saint-Rémy-l'Abbaye, Saint-Léger-au-Bois (Oise) de Ressons-le-Long, de Vic-sur-Aisne, Saint-Thibaut-de-Bazoches, d'Oulchy-le-Château (Aisne), Binson (Marne), etc.

Le lambrissage en berceau avec poutres apparentes, est très intéressant. Ces poutres aux angles biseautés ont été soigneusement équarries. Elles supportent des poinçons hexagones ornés de chapiteaux et de bases moulurées comme pour servir de colonnes. Ces poinçons n'ont pas moins de quatre mètres de hauteur, ce qui, avec l'écartement de l'entrait au-dessus de la voûte actuelle et l'épaisseur de cette voûte elle-même devait donner au moins près de six mètres de plus d'élévation à la nef. La nef d'une église voisine, Gouzangrez, offrait une disposition analogue. Étant sous le comble de la nef de l'église d'Arthies on voit encore le sommet d'anciennes fenêtres ; sa façade et les murailles latérales sont encore revêtues d'une couche de peinture à la détrempe offrant un semis de petites rosaces cruciformes de couleur marron sur fond blanc avec joints de pierre simulés. Cette décoration attribuée au xiii^e siècle par notre collègue de la Société du Vexin, M. le Ronne, se rapproche de celle de l'église de Boury (Oise). Elle était naturelle-





ment destinée à être vue de l'intérieur de l'église, les arbalétriers arrondis qui supportaient le lambris sont, tous sans exception, en place, ce qui donne à cette belle charpente l'aspect d'une carène de navire retournée. Nous n'avons pas remarqué sur ces arbalétriers trace de chevilles, de clous ou d'arrachement ; la nef de l'église de Deliencourt (Oise) offre un exemple analogue, mais les douves de cette dernière ont été cachées par un enduit de plâtre ; le berceau ogival en charpente a seul gardé ses entrants ; c'est une disposition qui se retrouve à Magny-en-Vexin, Hardricourt, Reilly, Gonesse et qui se rencontrait autrefois à Boury (Oise). Les combles des chapelles et du chœur de l'église d'Arthies ne présentent plus la même disposition que la nef, c'est ce qui va nous faire ouvrir ici une parenthèse. Comment l'architecte de l'église a-t-il pu raccorder la nef avec le clocher ? Nous laissons à d'autres plus compétents le soin de répondre. Ne descendons pas des combles sans remarquer que l'oculus du portail qui éclairait autrefois la partie supérieure de la nef et les deux petites fenêtres percées dans les murs et dont on aperçoit encore les meurtrières à embrasures suffisent à attribuer avec certitude cette partie de l'édifice au XI^e siècle. Au surplus près de ces baies on trouve des traces d'*opus spicatum*, appareil qui caractérise indubitablement les édifices du XI^e siècle.

La nef actuelle de l'église d'Arthies communique avec le transept par une arcade sans style, un passage a été pratiqué de manière à ouvrir directement sur chacune des chapelles. A l'intérieur, les fenêtres qui éclairent la nef, sont sans caractère, deux baies superposées s'ouvrent à l'Ouest, dans l'axe de la nef ; elles sont garnies de vitraux en grisaille ; le côté méridional reçoit le jour par trois fenêtres dont une plus grande au milieu ; le mur septentrional est percé d'une seule fenêtre.

La croisée ou intertransept qui supporte le clocher forme une étroite travée étranglée, surmontée d'une voûte d'arête supportée par quatre piliers massifs garnis de curieux chapiteaux romans. Ces chapiteaux, ornés de motifs géométriques et de lourdes palmettes qui dénotent un art très primitif, méritent d'attirer l'attention des visiteurs. On remarque sur les tailloirs en biseau des lignes brisées, des triangles gravés en creux. L'ornementation végétale du premier à gauche se compose de deux larges feuilles recourbées en volute, elle est mélangée au milieu d'un cœur accolé en bas et à gauche, d'une tête d'homme grotesque et grimaçante impossible d'expression. Le pointillé que l'on remarque dans celui de droite qui lui fait face est fréquent dans le Vexin à l'époque romane; l'ouvrier qui a été occupé à sa décoration a laissé libre cours à son imagination pour inventer des motifs plus bizarres les uns que les autres. Sur le chapiteau de droite, placé à l'entrée du chœur, il y a une idée vague d'écusson traversé par une croix dont les bras sont entourés d'un point; ce chapiteau est d'une composition fort gracieuse. — Le chapiteau placé à gauche de l'entrée du chœur est barbare, avec un assez fort relief; il rappelle les chapiteaux des nefs de Morierval, d'Oulchy-le-Château, de Cormeilles-en-Vexin et de Cergy (Seine-et-Oise). Les colonnes pesantes qui supportaient ces chapiteaux formées d'un gros fût cylindrique, ont eu leurs bases et le fût sciés à deux mètres du sol; on a fait cette suppression pour dégager la perspective du chœur. Comme à Saint-Evremont (Oise) — où il court encore dans les combles, — on trouve à Arthies les premiers pas du triforium; c'est un tâtonnement qu'on ne voit pas à Saint-Leu-d'Esserent, ni aussi franc qu'on le remarque à Senlis, mais se rapprochant, comme à Gournay, de l'arcade, trop bas pour donner à l'extérieur, par conséquent exclusion de toute idée de fenêtres, mais

admission d'un très petit bas-côté, dont l'agrandissement aurait fourni les chapelles actuelles. La présence d'une voûte d'arête au rez-de-chaussée des clochers de la région appartenant à l'époque romane semble moins caractéristique du XI^e siècle que celle d'une voûte en berceau. Dans le Vexin, la voûte en berceau existe sous les tours de Fay-les-Étangs, de Fleury, de Senots, qui appartiennent incontestablement à cette période, et elle existait primitivement sous la tour de Serans. On la retrouve sous les clochers de Bonconvilliers (Oise) et d'Omerville (Seine-et-Oise) bâtis dans la première moitié du XII^e siècle; on peut le constater à Allonne, Boubiers, Reilly (Oise), Condécourt, Cormeilles-en-Vexin, Feucherolles, Orgeval, Saint-Gervais, Seraincourt et Tessancourt (Seine-et-Oise). L'emploi de ce système de voûte survécut même quelque peu à l'invention de la croisée d'ogives, puisque les deux modes furent adoptés concurremment par les architectes qui élevèrent dans la première moitié du XII^e siècle les grandes églises de Poissy et de Saint-Germer (1).

Au point de vue archéologique le chœur d'Arthies est fort joli; il est barlong et peut être considéré comme un excellent type de l'architecture du XII^e siècle dans la région. Son plan carré fut fréquemment adopté par les constructeurs des églises pendant la seconde moitié du XII^e siècle. Cette période en a laissé des spécimens à Boissy, Hédouville, Labbeville et Valmondois (Seine-et-Oise); Boissy-le-Bois, La Villettertre, Saint-Cyr-sur-Chars (Oise); Amfreville-les-Champs, Charleval, Douville, Hacqueville, Vesly (Eure).

Nous citerons comme bâties sur plan carré avec chevet droit les églises de Boisement, Boissy-l'Ail-

(1) Mém. soc. acad. de l'Oise, voir *Notice archéologique sur Reilly*, t. XIV, 2^e partie, p. 708, par M. Louis Regnier.

lerie, Brignaricourt, Cléry-en-Vexin, Commeny, Cergy, La Chapelle-en-Vexin, Courdimanche, Gaillon, Génicourt, Le Heaulme, Jouy-le-Moutiers, Limetz, Montreuil-sur-Epte, Neuilly-en-Vexin, Nucourt, Puiseux, Wy dit Joli-Village (Seine-et-Oise); Amblainville, Boubiers, Boury, Delincourt, Flavacourt, Hadancourt-le-Haut-Clocher, Henonville, Ivry-le-Temple, Jaméricourt, Liancourt-Saint-Pierre, Lierville, Monts, Neuville-Bosc, Trye-Château (Oise); Authevernes, Hébecourt, Lyons-la-Forêt, Radepont, Romilly-sur-Andelle, Saint-Denis-Le Ferment, Sancourt (Eure), etc.

Le chœur d'Arthies se compose de deux travées dont tous les arcs sont aigus; les nervures retombent d'un côté sur les piliers du transept, et de l'autre vers la muraille (1).

Le chevet droit du chœur est sur le même plan que celui des deux chapelles dont il est flanqué et avec lesquelles il communique par une arcade dont l'intrados n'a jamais été décoré.

La chapelle septentrionale comprend trois travées inégales et irrégulières dont les branches d'ogive sont identiques à celles du chœur, mais d'un style beaucoup plus lourd; les arcs en tiers point reposent sur des colonnes avec des chapiteaux ornés de petits pendentifs décorant les clefs; une de ces clefs supporte l'écusson des La Rochefoucauld, barons d'Arthies (2). Il communique avec le transept par un arc doubleau roman.

La chapelle correspondante au Sud est divisée en deux travées dont les retombées sont dissimulées par un pendentif roman sur lequel a été gravée au xvii^e siècle, la devise

(1) Une colonne demi-cylindrique se trouve engagée dans la muraille de gauche près de l'autel; elle indique que la voûte de cette chapelle était beaucoup plus élevée avant le xvi^e siècle.

(2) Il se lit : *Burelé d'argent et d'azur de 10 pièces à 3 chevrons de gueules le 1^{er} écimé, brochant sur le tout.*

Cœlum non soli d'un curé de la localité. Les piliers de forme cylindrique sont cantonnés d'autres colonnes. Comme la chapelle précédente, elle forme plutôt un bas-côté qu'une chapelle et reçoit la lumière par deux fenêtres dont l'une dans le style du XIII^e siècle ne doit cependant dater que du XVI^e; elle a été à ce moment ouverte pour les besoins de la cause, mais, comme la chapelle elle-même, elle n'est pas de la bonne époque. Le fond de cette chapelle derrière l'autel est garni d'une boiserie en chêne formant retable, bien conservée. Décrivons l'extérieur. La façade, a été bâtie en même temps que la nef; elle est dépourvue de tout caractère architectural, elle n'est épaulée par aucun contrefort; elle est occupée au centre par un portail moderne nu remanié au-dessus duquel s'ouvre une fenêtre en plein cintre surmontée d'un petit oculus. Ce portail à cintre surbaissé sans aucun ornement s'ouvre dans l'axe de la nef sur un passage étroit, ménagé lorsqu'on a construit le presbytère actuel (1).

Les murs latéraux de la nef ont été profondément remaniés dans leur aspect, ils sont garnis d'une série de baies dépourvues de caractère. Les trois contreforts du côté sud sont bien faits; du côté du nord la nef est épaulée par des contreforts sans couronnement. La chapelle nord est soutenue par deux contreforts d'angles; son pignon était autrefois percé d'une fenêtre XVI^e siècle. Le chœur est épaulé par deux contreforts; la partie centrale du chevet est occupée par une grande fenêtre ogivale à meneaux murée. Ce chevet est entièrement crépi. La tourelle qui

(1) L'ancien presbytère, vaste et composé de plusieurs bâtiments XVI^e siècle avec cours, caves curieuses, très bien cintrées et jardins, est devenu corps de ferme; c'est pour lui qu'en 1530, Guillaume Hullot, prêtre, devait 10 boisseaux d'avoine au terme de Noël (archives du château d'Arthies, col. 806, nouvelle liasse 61).

donne accès au clocher est de construction peu soignée ; elle est éclairée par une meurtrière.

La chapelle méridionale bâtie en pierre de taille reçoit le jour par une fenêtre qui paraît être du XIV^e siècle ; des contreforts à glacis la soutiennent ; cette chapelle a un angle dissimulé par une sacristie. En examinant le pignon de cette chapelle on remarque une petite fenêtre en embrasure, comme une meurtrière, au-dessus de laquelle se trouve un écusson gratté entouré de cette devise :

POSSIUS (1) MORI CUM FEDERA 1604 (2).

Ce pignon restauré complètement a perdu tout caractère archéologique ; mais par la seule inspection des contreforts et leur écartement, 6 mètres — on voit qu'il y a eu un triforium à l'église d'Arthies ; la petite porte latérale percée dans les assises inférieures du mur de cette chapelle a été établie il y a sept ans, on y accède par sept marches. — L'église d'Arthies est surmontée d'un clocher intéressant ; il est établi sur un plan carré légèrement barlong ; il mesure 3 m. 17 sur les côtés E. et O. et 2 m. 90 sur les faces N. et S. ; c'est un clocher reposant directement sur le sol comme on en bâtissait dans le Vexin au XI^e siècle à cette époque où les « constructeurs acquéraient de jour en jour plus d'habileté, mais où l'art de bâtir cependant restait à peu près stationnaire par suite de l'absence de tout principe nouveau ». De petits contreforts placés sur ses faces le soutiennent, ils sont dépourvus d'ornements. Le clocher est percé sur chaque face de deux baies cintrées accompagnées de deux colonnettes, dont les chapiteaux assez bien fouillés et présentant beaucoup d'analogie avec ceux de la transnef, sont ornés de volutes. Ils soutiennent des

(1) Comment le graveur a-t-il pu placer ses 2 s au lieu de Potius, etc. ?

(2) Nous nous demandons pourquoi ce motif a été juché là, près d'un ancien cadran solaire fort curieux.

archivoltes garnies extérieurement d'un rang de huit dents de scie, la pointe dirigée en haut. L'archivolte de ces baies ressemble donc à celle des tours de plusieurs clochers (1) élevés au XI^e siècle dans le Vexin, le Beauvaisis et les plaines du Nord du Parisis ; les angles de ces baies sont dissimulés par un petit tore engagé. L'étréitesse des baies — 0 m. 30 de large sur 1 m. 50 de haut — du clocher d'Arthies est un indice certain de leur ancienneté. On distingue, à l'intérieur, les décorations d'une corniche qui devait se trouver à la base de la toiture en batière et qui aurait été arrachée par la chute du tonnerre en 1659 (2). A l'inspection des murs on se rend compte que le couronnement de cette toiture n'a jamais été construit en pierre comme on le constate à Rhuis, Retheuil, Morienvall, Saint-Gervais, Pontpoint, etc., toitures en pierre qui ne se sont jamais faites dans le Vexin, bien que les tours de Banthelu (Seine-et-Oise), Fay-les-Etangs, Fleury, Senot et Serans (Oise), distantes de quelques kilomètres d'Arthies, appartiennent au XI^e siècle. Comme ceux du Soissonnais, les clochers du Vexin se font remarquer par leur appareil soigné, leurs bonnes proportions et leur analogie.

La tour d'Arthies qui renfermait trois cloches à la Révolution n'en contient plus que deux d'assez petites dimensions ; la plus grosse (3) porte une inscription latine sur une seule ligne, intéressante parce qu'elle renferme un chronogramme dont l'addition donne l'année 1641. Le voici :

PAVLO WERTAEO SV BPRÆSVTLE FVSA MARIÆ ET DEVOTA FVI
ROCHUS GRONGNART ME FECIT. (4)

(1) Il est bâti en bonnes pierres de Vi avec des joints de 0 m. 02 à 0 m. 03 et des intercalations de petites pierres de moellon d'Arthies.

(2) Arch. de la Mairie. Rég. de catholicité.

(3) Publiée par nous en 1896, dans les *Mémoires de la Soc. hist. du Vexin*. L'estampage a été communiqué à la Commission des Antiquités, séance du 24 octobre 1894. [Volume XI, p. 34.]

(4) Les homonymes de ce fondeur sont connus : Pierre Grongnart, de Mons 1598 et 1645 et Jean Grongnart. 1620. Cf.-bul. arch. du comité des travaux hist. année 1895. Louis Regnier, cloches et fondeurs de cloches.

La plus petite cloche qui ne porte aucune inscription a sa robe ornée de quelques filets.

Constatons que le mobilier n'a guère de valeur artistique. Signalons, parmi les statues sur le mur intérieur du portail, le non-sens qui a fait graver sur une d'elles « Saint Clair » et qui ne ressemble en rien à notre saint Vexinois. Saint Nicaise, qui lui fait pendant, est mieux, il se rapproche de la jolie petite tête de ce saint qui se voit dans un vitrail des Andelys. A gauche de la nef en entrant se trouve la cuve baptismale qui mérite d'attirer notre attention. Ce monument n'a pas l'avantage d'être daté; plusieurs personnes attribuent ces fonts au XIII^e siècle. M. Le Ronne estime qu'ils peuvent remonter à la fin de la période romane. Pour nous, ils sont trop bien serpentés pour n'être pas du XIV^e siècle; ils sont en pierre dure de Saint-Gervais, repiquée il y a quatre-vingts ans lorsqu'on a supprimé le décor. Ils simulent un grand vase presque ovale déformé sous un affreux badigeon marron. [Les cuves ovales qui appartiennent au XIII^e siècle n'ont jamais cessé d'être en usage dans les siècles suivants dans le Vexin]. Celle d'Arthies épouse en dehors la forme de la cuvette intérieure. Ces fonts ont : 0 m. 92 de hauteur et 0 m. 50 de largeur. La base des fonts a certainement été atrophiée; à une hauteur de 0 m. 60 une torsade assez bien exécutée nous rappelle le décor des cheminées XV^e siècle du château d'Arthies (1). Dans le chœur on voit un maître-autel de l'époque Louis XV (2); nous ne devons pas oublier de signaler le grand Christ en croix peint en 1893 par M. Vaucanu, ancien élève de l'École des Chartes. Ce

(1) Sur le mur latéral gauche de la nef s'appuie la chaire à prêcher, l'abat-voix est orné de trois pots à flammes; la représentation de Saint-Aignan collée sur une des faces a disparu. En face se trouve le banc d'œuvre sans style fait pour quatre places.

(2) Ce genre se retrouve dans presque toutes les églises du Vexin; la curieuse colombe qui le surmonte est à noter et à rapprocher de celle de Cléry qui, du reste, est de la même époque.

tableau très à la mode, genre Puvis de Chavannes, est une bonne réminiscence du ^x^e siècle. Il faut signaler en outre que le chœur est recouvert d'un lambris très intéressant ; la boiserie aux feuilles d'acanthé finement découpées qui le sépare des chapelles mériterait de servir de modèle ; plusieurs cathédrales l'envieraient.

Deux belles stalles en bois sculpté se trouvent dans la chapelle de la Vierge (1) entre le confessionnal et un petit autel de saint Joseph, établi il y a onze ans en même temps que les verrières. Dans la chapelle de saint Aignan on voit un bon tableau de ce saint peint vers la fin du ^{xvii}^e siècle ; il mesure 1 m. 80 de longueur sur 2 m. 782 de hauteur. La scène des soldats romains n'est pas banale ; toile assez bonne, en somme, et de l'Ecole française. Malheureusement ce tableau a été mutilé par le haut, lorsqu'on a voulu en 1855, en faire un retable. Dans cette chapelle et encasté dans le mur, signalons un joli petit bénitier bien sculpté (2), de 0 m. 47 de hauteur et de 0 m. 30 de diamètre. Autrefois l'église Saint-Aignan d'Arthies renfermait trente-quatre pierres tombales que l'on encadra, en 1750, de « briquettes » faites à Feularde-Avernes. La pose du carrelage actuel, effectuée en 1857, a fait disparaître les tombes armoriées des Dance et Noyer gouverneurs du château (1651), des Landrin, sieur de l'Isle (1657), des Lamette, Le Prestre, Foulon, Thomas, le Maistre, le Noir (2), etc.,. Elle ne renferme plus actuellement que les deux inscriptions ci-après.

La première est de Jacques Falaize, d'une très ancienne famille d'Arthies, et de Guillemette Binet sa femme qui firent

(1) L'autel de la chapelle de la Vierge est d'un style bien connu qui eut beaucoup de vogue sous le règne de Louis XIV et dont on trouve de nombreux spécimens dans le Vexin et la Haute-Normandie.

(2) Communications de M. V. Hébert, secrétaire de la mairie d'Arthies, qui affirme que l'église renferme dans son dallage des monuments épigraphiques de la Renaissance.

leur testament devant Asseline, vicaire à Arthies, le 4 juillet 1587. Ils avaient fondé pour le repos de leur âme une messe basse. Cette fondation fut gravée 40 ans après sur une pierre qui se trouve encadrée dans le pilier méridional du clocher. Cette pierre est signée Guillaume Tellier, tombier inconnu. Nous avons cherché en vain son état civil.

La famille de Ver (1), dont il est question dans cette épitaphe, a joué un rôle important dans notre contrée. Une branche possédait la seigneurie de Saint-Martin-la-Garenne. Leurs armoiries, incomplètes, se trouvent à Genainville près du vieux presbytère, au haut de la porte d'entrée de la vieille ferme des Le Bastier. On trouvera dans l'église de Genainville la pierre tombale de « Nicolas de Ver, chevalier, seigneur du fief des quatre seigneuries sises à Genainville, décédé le 20 may 1680 ».

Pierre de 0 m. 68 H. — Largeur 0 m. 67 (1627).

(1) De Ver, seigneurs de St-Martin-la-Garenne, d'une ancienne famille normande, portaient : *d'or à 2 fasces de gueules au chef denché du même*. — Cf. Gatin, St-Martin-la-Garenne, p. 43.

DANS LE CYMETIERE DE CESTE PAROISSE D'ARTHIE REPOSENT
LES CORPS
DE JACQUES FALAIZE LEK^L DÉCÉDA LE 6^R 10^R DE IUILLET 1587
[et] DE GUILLEMETTE BINET SA FEMME LAQ^{LL} DÉCÉDA LE 4^{ME} 10^R DAoust
1588 LESQ^{LZ} PAR TESTAMENT ET DERNIÈRES VOLONTEZ PASSÉES PAR
DEUANT ASSELINE PBRÈ VICAIRE DUDIT LIEU LE 4 IULLET 1587 ET LE 19^R
Aoust 1588. ET MESME PAR CONTRACT PASSÉ PAR THOMAS FALAIZE
EXÉCUTEUR PAR DEVANT M^E IEHAN LE FEBVRE NOTAIRE A MAGNY
LE 31^{ME} DE MAY 1588 ONT DONNÉ ET LÈGUÈ 4 BOISSEAUX DE BLED
MESTAIL MESURE DE MAGNY PAR CHACUN A AN A PERPETUITÉ LE
6^R IOUR DE IUILLET AVX VRAYS PAUVRES DUDIT ARTHIES ÉSTANT
CUIZ « ET ACOMMODEZ EN BRICHETZ PAR » (LEURS)
HERITIERS OU DETEMPTEURS D'VNE PIÈCE DE TERRE CONTENANT
VN ARPENT ASIS AU TERROIR DE MAUDESTOUR LIEU DIT ET LA CROIX
FRANGUILLIER TENANT D'VN COSTÉ ER DE VER ESCUYER D'AUTRE
COSTÉ IAQUES FALAIZE LAISNÉ DVN (B) OUT LE S^R DE MAVDESTOVR et
D'AUTRE BOUT LE CHEMIN DE MAUDESTOUR A BANTHELU OUTRE CE
LAD. BINET A FONDÉ SUR (LAD.) PIECE VNE MESSE BASSE TOUS LES ANS LE
6^R IOUR DE IUILLET POUR LAQ^{LL} SERA PAYÉ AU CURÈ OU VICAIRE
QUI DIRA LAD. MESSE ET DONNE XII SOLZ VI DENIERS L^T
ET 2 SOLZ VI DENIERS A LA D. EGLISE D'ARTIE PAR CHACUN AN AU P^O
LE RECOUVREMENT ET ASSURANCE DE CE QUE DESSUS DEMEURE OBLIGE
ET AFFECTÉ LED. ARPENT DE TERRE QU'AU CAS QUE LE POSSESSEUR OU DES
TEMPTEURS DU D. HERITAGE SERONT REFUSANT DEXECUTER CE QUE
DESSUS LE D. ARPENT DE TERRE DEMEURERA EN PROPRIÉTÉ A LA D. EGLIZE
ET ARTIE POUR PAR ELLE EN IOUIR LIBREMENT COMME DE VRAY DON ET
AUX CONDITIONS QUE DESSUS ET NEN POURONT LES D. PROPRIETAIRES
OU POSSESSEURS APRÈS VN AN DVDIT REFUS Y PRETENDRE AUCUN
DROIT. PRIEZ DIEU POUR LEURS AMES »

GVILLÈ TELLIER

1627

La pierre tombale suivante est non moins intéressante ; c'est celle du prêtre Charles Lamette ; ses ornements au trait sont en très bon état de conservation. Elle relate la fondation que fit le curé d'Arthies de 12 arpents de terre à sa paroisse et de 42.000 livres aux cordeliers de Mantes. L'épitaphe du curé Lamette se lisait dans le chœur de l'église des cordeliers de Mantes :

« CY GIST CHARLES LAMETTE CURÉ D'ARTHEL
PENDANT 54 ANS A QUI ON DIT VNE MESSE
LE JOUR DE SON DÉCÈS LE 27 SEPTEMBRE 1649. »

Nous avons relevé cette inscription dans les *Antiquités nationales de Millin* (1). Le curé Lamette inscrivait entre autres clauses dans son testament du 15 juillet 1647.

« *Item.* Je veux et ordonne qu'incontinent après mon »
» décès et sépulture que mes exécuteurs cy après nommez »
» fassent mettre un tableau de marbre ou au moins de pierre »
» de Vernoix à un des piliers qui sont dans le chœur de mon »
» église parochiale d'Artie aux deux costés du maistre »
» autel bien sellé et tamponné ou soit écrit et gravé la sus- »
» tance et principaux poincts et articles de fondations »
» faites cy-dessus, tant pour la doctrine crétienne que »
» pour les pauvres auquel tableau ou épitaphe sera aussi »
» taillé en bosse mon effigie et représentation et dans la- »
» quelle il y aura aussi taillé en bosse deux pieds d'oiseau, »
» au dessus un cœur et au dessous du dit cœur 2 aisles et »
» que mes exécuteurs ny manquent aporter lymage de ce »
» présent testament au greffe de la cour ecclésiastique et »
» officialité de Ponthoise pour y estre enregistré et ynsinué »
» pour avoir recours toutes fois et quantes que besoing »
» sera (2). »

(1) *Antiquités nationales* de Millin, t. III, art. xxiv.

(2) Archives de la mairie d'Arthies, titre de [44 pages de papier] passé par devant Hugues Le Marié, notaire à Magny.

Volci cette inscription en lettres dorées de 1 centimètre de hauteur.

Marbre H. 1 mètre; L. 0 mètre 67

VENERABLE ET DISCRETE PERSONNE
M^{RE} CHARLE LAMETTE NE ET CVRE DARTHYE
PAR TESTAMENT PASSE PAR DEVANT LE
MARIÉ NOT^{RE} ROYAL A MAGNY A DONNE A
SON EGLISE S^T AIGNAN DVDIT ARTHYE LA SOE
DE XIITZ DE RENTE A LA CHARGE CVLLLT
SERA TENVE DE I^{RE} CHANTER TOS LES ANS VNE
MESSE HAULTE A SON INTENTION LE IOVR DE SON
TRESPAS QUI FUT LE XXV^E IO^R DE SEPTEMBRE 1649^{KT}
FC^{RE} SA PRIERE LES 4 FESTE SOLENNELLES AVX
PAVRES DE LA DICTE PARRO^E LA CUANTITE DE
XII ARPENTS DE TERRE POVR LE FERMAGE EN
BLED LEVRS ESTRE DISTRIBVÉ PAR MES^{RS}
LES CVRES DE CEANS SERA PRIS VN SEPTIER
DE BLED CONVERTI EN BRICHETS (1) PO^R DONNER
AVX PAVRES A LISSVE DE LA DICTE MESSE
ET DE PLUS LA SOMME DE XLiii XI.SLZ, I.D
TZ DE RENTE POVR ACHETER DV BLED AV
DIS PUVRES ET A LEGLISE DES CORDELI
ERS DE MANTE OV SON CORP REPOSE A
FONDE LA MESSE DE LA PASSION TOVS LES
VENDREDIS DE LAN IL ESTOIT AAGE DE L^{XX}
ANS

Priés Dieu pour son Ame.

L'église d'Arthies présente de l'intérêt. Si elle n'a aucune unité de style ce qui reste de la nef du transept et du clocher est de la bonne Ecole de l'Île de France, de cet art éminemment français, dont les éléments ne dérivent d'aucun principe emprunté à l'Orient. Nous disons à dessein Ecole de l'Île de France, car le doyenné de Magny, par suite, le Vexin, n'a jamais été soumis aux

(1) Cette coutume existe encore. *A travers le Vexin: La coutume des brichets à Arthies*, par L. Plancouard. — Pontoise, Désableau, 1898.

influences de l'Ecole normande. Les maîtres qui ont nom : M. de Lasteyrie, son brillant élève M. Eugène Lefèvre-Pontalis et notre ami M. Louis Regnier (1), ont jeté avec leurs monographies les bases de l'histoire archéologique de l'Ile de France. Nous avons essayé de les copier, imparfaitement, avouons-le, en disséquant, pour ainsi dire, l'église d'Arthies, en la groupant, par comparaison, avec les monuments ruraux présentant les mêmes caractères.

(1) Notre excellent confrère Louis Regnier va vous donner incessamment ses *Excursions archéologiques dans le Vexin français, suivies d'un coup d'œil sur l'architecture dans cette région.*